L'Anim'Halle

(Halle agricole des Ponts-de-Martel, société coopérative)

RÈGLEMENT D'UTILISATION

La demande de location de la buvette ou de la halle doit nous parvenir par écrit, le plus rapidement possible. Elle peut être faite par toute personne adulte solvable; priorité est donnée aux détenteurs de parts sociales. Le locataire précise le matériel et les prestations qu'il souhaite. Après une location de vaisselle il inscrit le nombre exact de participants sur le bloc à disposition au bar.

Toute occupation des locaux par des mineurs nécessite la présence d'un adulte responsable, qui se portera garant en cas de dommages éventuels. La personne mentionnée dans la demande de location assume l'entière responsabilité de la manifestation.

- La clef sera remise sur rendez-vous avec les gérants, atteignable par téléphone au **078 826 53 98**. Le gérant est en droit de demander une avance sur la location qu'il attestera par la remise d'une quittance co-signée avec le locataire.
- Un rendez-vous est organisé pour la restitution des locaux et l'état des lieux.
- Durant votre manifestation/événement, les véhicules stationnés se trouvent sur des places autorisées.
- La buvette, les toilettes, le vestibule, les portes vitrées doivent être rendues propres. Le sol balayé et récuré si nécessaire, la vaisselle lavée et rangée. Les chaises remises sur les tables (4 par table).
- Les nettoyages doivent être terminés lorsque les locaux sont libérés, en principe le jour ou le soir même de la manifestation, sauf accord préalable donné par le responsable.
- L'extérieur des locaux doit rester propre.
- En aucun cas, le matériel contenu dans la buvette (tables, chaises, vaisselle, etc.) ne doit être sorti du bâtiment.
- Toute non-observation des directives susmentionnées (nettoyages mal faits, dégâts occasionnés au matériel, à la vaisselle, aux tables, retard sur la remise des locaux etc…) donnera lieu à une facture établie par l'administration.
- La société décline toute responsabilité en cas d'accident.
- La balance pour bovins ne doit pas être déplacée. Si un déplacement est tout de même nécessaire, la demande doit être annoncée au préalable à la gérante et sera effectué par un membre du comité de l'Anim'Halle. En cas de déplacement non autorisé entraînant un défaut de fonctionnement de la balance, la responsabilité du locataire est engagée.
- Une RC privée ou pour manifestation est vivement recommandée.
- Pour 1 jour de location sont compris : 2 jours de montage et 1 jour de démontage si nécessaire. Chaque jour supplémentaire sera facturé à CHF 100.-.

Ce règlement a été approuvé par le comité lors de sa séance du 11 mars 2004, modifié le 16.10.2026

L'Anim'Halle

LISTE DES PRIX
BUVETTE "SANS PERSONNEL"

Café, Thé	CHF 2.00
Minérale 3 dl	CHF 2.00
Bière 25 cl	CHF 2.00
Chasselas Neuchâtel 50 cl	CHF 10.00
Chasselas Neuchâtel 75 cl	CHF 14.00
Pinot Noir Neuchâtel 50 cl	CHF 14.00
Pinot Noir Neuchâtel 75 cl	CHF 20.00
Œil de perdrix Neuchâtel 50 cl	CHF 14.00
Œil de perdrix Neuchâtel 75 cl	CHF 20.00
Litre Henniez, Coca, Citron etc..	CHF 3.00
Minérale 1.5 l.	CHF 4.00

Valable dès le 1.12.2016 (sous réserve de modifications)



L'Anim'Halle

Membre :
Oui Non

(Halle agricole des Ponts-de-Martel, société coopérative)

D E M A N D E D E L O C A T I O N

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :

Téléphone : **E-mail :**.....

Organisation ou société :

Locaux et prestations désirés : (cocher ce qui convient)

☐Halle uniquement
☐Halle et buvette
☐Buvette pour privés
☐Assemblée de société sans repas
☐Assemblée de société avec repas

☐Manifestation (but non lucratif)
☐Manifestation agricole
☐Mariage complet (halle et buvette)
☐Mariage (apéritif uniquement)

☐Vaisselle
☐Avec fourniture de boisson

☐Nettoyage - intendance
☐Avec personnel (selon disponibilité)

Date(s) manifestation :

Heures :

Genre de manifestation :

Nombre approximatif de participants :

Demandes Particulières :

Les questions d'intendance peuvent être réglées directement avec les gérants, **Tél. 078 826 53 98.**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du tarif au verso de la présente ainsi que du règlement d'utilisation annexé et s'engage à s'y conformer.

Date :..... **Signature** :
La personne mentionnée ci-dessus est la personne responsable pour la manifestation.

A renvoyer à : **Halle agricole des Ponts-de-Martel**
c/o CNAV, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 / 889 36 30 Fax 032 / 889 36 39

L'Anim'Halle

T A R I F S valable dès 01.01.2025

	MEMBRES	NON MEMBRES
Halle uniquement	**CHF. 900.00 / jour**	**CHF 1'150.00 / jour**
Halle et buvette	**CHF 1'020.00 / jour**	**CHF 1'370.00 / jour**
Buvette pour privés	**CHF 200.00 / jour**	**CHF 300.00 / jour**
Assemblée société sans repas	**CHF 40.00 / jour**	**CHF 160.00 / jour**
Assemblée société avec repas	**CHF 200.00 / jour**	**CHF 300.00 / jour**
Manif. but non lucratif (halle + buvette) Manifestation agricole (halle + buvette) Mariage (apéritif et repas)	**CHF 650.00/ jour**	**CHF 650.00 / jour**
Mariage (apéritif uniquement)	**CHF 300.00/ jour**	**CHF 300.00/ jour**
Nettoyage et intendance**	**CHF 32.00 / heure**	**CHF 32.00 / heure**
Vaisselle	**CHF 1.00 / personne**	**CHF 1.00 / personne**

* il ne nous est pas possible de proposer les gratuités pour les week-ends et jour férié.
** par personne engagée pour effectuer le travail.

Facturé en supplément :	**Forfait électricité**
Buvette :	CHF 10.00 / utilisation
Halle occasionnelle	CHF 10.00 / utilisation
Halle grande manifestation	CHF 150.00 / jour d'utilisation

Pour les locations, la Société offre la possibilité de s'approvisionner en boissons sur place (vins, limonades, cafés, etc.) à des prix très abordables.

En cas de location avec personnel, les consommations sont facturées au prix public buvette.

La Société recommande en particulier les vins des encaveurs porteurs de parts sociales, soit :

Caves Burgat, Colombier; **Caves du Prieuré**, Cormondrèche; **Caves Engel**, Saint-Blaise; **Vins Keller**, Vaumarcus; **Caves Nicolet**, Bevaix; **Caves Porret**, Cortaillod; **La Maison Carrée**, Auvernier; **Caves Gerber**, Hauterive; **Caves de la Béroche**, St-Aubin

D E C I S I O N

La demande de location est **acceptée** / **refusée**

Cernier, le ……

Halle agricole des Ponts-de-Martel
Société coopérative
Le secrétariat

Remarques:
.....
.....

Restitution OK:
Oui Non